CHARTE
EQUIPE DE DIRECTION

La charte de l'équipe de direction s'inscrit dans la dynamique associative et dans la continuité et la complémentarité du projet associatif.
Dans le respect de ses missions et de sa personnalité, chaque cadre de l'association ARRIA est engagé autour de valeurs communes et partagées.
Dans une logique de co-construction, la charte se veut mobilisatrice et évolutive.

Garantir le cap / donner l'impulsion

Favoriser le travail transversal et interdisciplinaire
Garantir une dynamique d'équipe constructive.
Favoriser l'initiative, la créativité dans un cadre collectif référé et sécurisant.
Favoriser le débat, la conflictualité constructive, dans le respect de la parole de chacun
Fédérer les équipes autour des projets.(Etablissements, Services, Associatif)

Prendre soin des équipes

Organiser les conditions de travail pour permettre l'élaboration et l'accompagnement.
Hiérarchiser les demandes et savoir différer.
Garder une proximité avec les équipes, être à l'écoute.
Favoriser l'expression des équipes.

S'engager dans une approche clinique du travail

Respecter la singularité de chaque jeune accompagné et prendre en compte les souhaits et préoccupations de chaque famille.
Favoriser un climat de confiance au sein des équipes, propice à l'émergence de la parole.
Garantir la place et le rôle de chacun.
Garantir la parole de chacun, quelle que soit sa place.
Favoriser une élaboration collective et un questionnement à partir des éléments du quotidien.

Garantir l'innovation dans les projets et les pratiques

Porter une vision ambitieuse sur les jeunes accompagnés et leur famille.
Garantir la diversité des approches théoriques et soutenir les expériences et les expérimentations.
Participer au travail partenarial sur le territoire et être attentif aux expérimentations et projets.

Favoriser le sentiment d'appartenance à l'association

Construire une culture commune associative (salariés et bénévoles).
Soutenir un fonctionnement transversal pour permettre la fluidité des parcours des jeunes.
Soutenir et organiser des espaces d'échanges et de formation entre professionnels des établissements et services de l'association.